



LA FERTE-BERNARD

RETRAIT D'UNE AUTORISATION D'URBANISME A la demande du bénéficiaire

Commune de LA FERTE BERNARD

PA07213223Z0001M01	
Date de dépôt	17/03/2025
Accepté	tacitement le 17/06/2025
Demandeur	SAS FIFERDIS, Représentée par Monsieur Benjamin LUTTON 49 Route de Saint Calais 72400 CHERRE-AU
Projet	Modification du Permis d'Aménager un lotissement de 17 lots à usage d'habitation dont 1 lot pour 4 logements sociaux : suppression de l'alimentation en gaz
Terrain	BP-0275 L'Argenterie 72400 LA FERTE BERNARD

Monsieur,

Vous bénéficiez d'une autorisation d'urbanisme dont **vous avez demandé le retrait**.

Le retrait par l'administration est possible dans les 3 mois suivant la décision si elle est illégale et à la demande du bénéficiaire¹.

Votre demande de retrait a été adressée à la mairie en date du 15 septembre 2025.

Ce retrait signifie que votre autorisation est réputée n'avoir jamais existée.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Ferté-Bernard, le 8 octobre 2025



¹ L424-5 du code de l'urbanisme

Affiché le 17 SEP. 2025